Projet d'attaque contre Génération identitaire : procès requis contre deux jeunes soupçonnés d'être proches de la sphère djihadiste

02/05/2024 à 23h18



Le parquet national antiterroriste (Pnat) a requis un procès contre deux jeunes soupçonnés d'avoir voulu s'attaquer à un bar lyonnais affilié au mouvement Génération identitaire, a appris jeudi l'AFP de sources proche du dossier et judiciaire.

Dans ses réquisitions notifiées le 19 avril, le Pnat demande que ces deux hommes, âgés de 17 ans et 19 ans au moment de leur interpellation, soient jugés pour association de malfaiteurs terroriste, apologie du terrorisme et pour le plus jeune, aussi pour menaces de mort en relation avec une entreprise terroriste. Les investigations, lancées en août 2022 en enquête préliminaire, s'appuient notamment sur l'infiltration d'un agent dans un groupe de la messagerie cryptée Telegram. Les deux jeunes ont ensuite rencontré cet agent en pensant qu'il pouvait les fournir en armes, a précisé une source proche du dossier.

(…) Le mineur est aussi accusé d'avoir menacé sur les réseaux

sociaux un sympathisant d’extrême droite de le décapiter et d’avoir créé un groupe sur Telegram nommé *«l’État islamique français»*, selon la source proche du dossier. Les deux sont aussi accusés d’avoir eu des contacts avec des membres du groupe djihadiste d’Oumar Diaby, a ajouté la source judiciaire. Interpellés dans les Yvelines en mars 2023, ils ont ensuite été mis en examen et écroués.

(…) Le Figaro